

PROVINCE DE NAMUR

Le paysage éolien de demain



L'ÉOLIEN a le vent en poupe : seize moulins tournent déjà en province de Namur et de nombreux projets continuent de fleurir. Nous en profitons pour faire le point. Sur deux pages, nous vous proposons un tour d'horizon de notre futur éolien, avec notamment la carte des parcs en activité, des parcs autorisés et des projets. Nous avons également donné la parole aux défenseurs des éoliennes, ainsi qu'à leurs détracteurs. *pages 22 & 23*

L'éolien garde le vent dans le dos

Déjà seize éoliennes en province de Namur. Combien seront-elles demain ? Tour d'horizon de notre futur éolien.

ASSESE

Electrabel s'est vu refuser en 2005 un permis pour l'implantation d'une éolienne à Assesse. Un nouveau projet va être introduit, qui concerne cette fois quatre éoliennes à installer dans le même périmètre, sur la crête entre Assesse et Natoye. Une des machines serait érigée dans l'enceinte du parc d'activités économiques; le terrain est acquis. Le promoteur va prendre prochainement contact avec la nouvelle majorité locale.

BIÈVRE

Projet Windvision de 7 éoliennes sur le site du Pont Macq, le long de la route Dinant-Bouillon, près du centre de Bièvre. L'enquête publique court jusqu'au 15 mars. Le projet initial portait sur trois sites (Baillamont, Bièvre et Monceau), mais une consultation populaire a rejeté le site de Monceau et celui de Baillamont a été refusé par le ministre Antoine. Restait Bièvre. Les 5 éoliennes du début deviennent 7, mais le site semble obtenir le consensus. Windvision espère une décision pour la fin juin.

CERFONTAINE/PHILIPPEVILLE

En octobre 2005, Greewind obtenait l'autorisation pour un parc de 11 éoliennes à installer entre Senzeilles (Cerfontaine) et Neuville (Philippeville). La société a décidé d'ériger ce parc en même temps que ceux de Chimay et Froidchapelle. Les essais de sol se terminent, les travaux débuteront en septembre, les éoliennes tourneront en juin 2008.

CINEY

L'ASBL Incubateur vient d'ériger au début de ce mois de mars une éolienne à vocation didactique de 0,8 MW au cœur du domaine provincial de Chevetogne, au terme d'un cheminement de trois ans. L'éolien rejoint les panneaux solaires et les cellules photovoltaïques dans le programme d'éducation aux énergies renouvelables.

COUVIN

Greenelec a mis en fonction une première éolienne en novembre dernier à Boussu. Entre 5 et 10 nouveaux mâts sont envisagés dans la même zone, on en est au repérage des terrains. Greenelec est une société dont les actionnaires sont des citoyens couvinois. Le développement du parc a fait l'objet d'une consultation populaire dont les résultats sont très favorables. Un volet pédagogique est mené en parallèle par l'ASBL EVE.

DINANT/YVOIR

La SPE a obtenu fin 2005, sur recours auprès du ministre Antoine, le permis unique pour l'implantation de 6 éoliennes entre Dorinne (Yvoir, 2 éoliennes) et Awagne (Dinant, 4 éoliennes). Le chantier est en cours. Les terrassements et les chemins d'accès sont réalisés, les fondations viennent de commencer. Les mâts seront érigés cet été, les machines seront fonctionnelles à l'automne.

DOISCHE

Greenwind envisage une dizaine d'éoliennes entre Matagne-la-Petite et Nivelle. Le projet a été présenté une première fois à l'autorité commune, qui ne s'est pas opposée, a priori. Le promoteur est en train d'approfondir son dossier, en tenant compte de contraintes particulières (proximité d'une zone Natura 2000). En septembre, un projet final sera présenté à la population. Suivra l'étude d'incidence et la demande de permis, fin de l'année.

Plus de 100 m

D'une façon générale, les demandes de permis unique introduites aujourd'hui portent sur une gamme d'éoliennes dont la puissance varie entre 2 et 3 MW. Hauteur totale de ce type de machines, pales comprises : entre 100 et 130 m.

FERNELMONT

Au terme d'une procédure de quatre ans, la SPE a obtenu sur recours l'autorisation de dresser deux éoliennes aux abords du bois du Tronquoy, à Fernelmont. Les machines seront implantées en 2008, sans doute au printemps. Une troisième éolienne, envisagée près de Tillier, a été refusée. Ce site est abandonné par le promoteur, qui va tout prochainement entamer une procédure pour installer une troisième éolienne à proximité du zoning de Noville-les-bois.

FERNELMONT (BIS)

Electrabel nourrit un projet de 4 éoliennes à Noville-les-Bois, à proximité du zoning. L'avancement de ce projet est lié à l'évolution de celui de la SPE, qui est en cours. Le choix du site d'implantation des nouveaux rotors dépendra assez logiquement de l'implantation de leurs prédécesseurs. Electrabel espère une décision dans le courant de l'année 2008.

FLOREFFE/FOSSES

Le projet est mené conjointement par Windvision et SPE. Il prévoit 7 éoliennes sur la plaine de Taravisée. L'étude d'incidences sur l'environnement a été lancée en octobre dernier, elle est toujours en cours. Les promoteurs pensent introduire une demande de permis au mois de mai. L'Association de défense des sites et vallées du Namurois, l'ASBL Molineole ainsi que des riverains se sont déjà montrés septiques.

GESVES/OHEY

Windvision ambitionne de dresser 12 éoliennes dans la campagne de Borsu, soit 7 machines sur le territoire de Gesves et 5 sur le territoire d'Ohey. L'enquête publique est en cours, elle se prolonge jusqu'au 15 mars. La décision est attendue pour fin juin. Une contestation assez forte s'est déjà manifestée, au sein de la population locale.

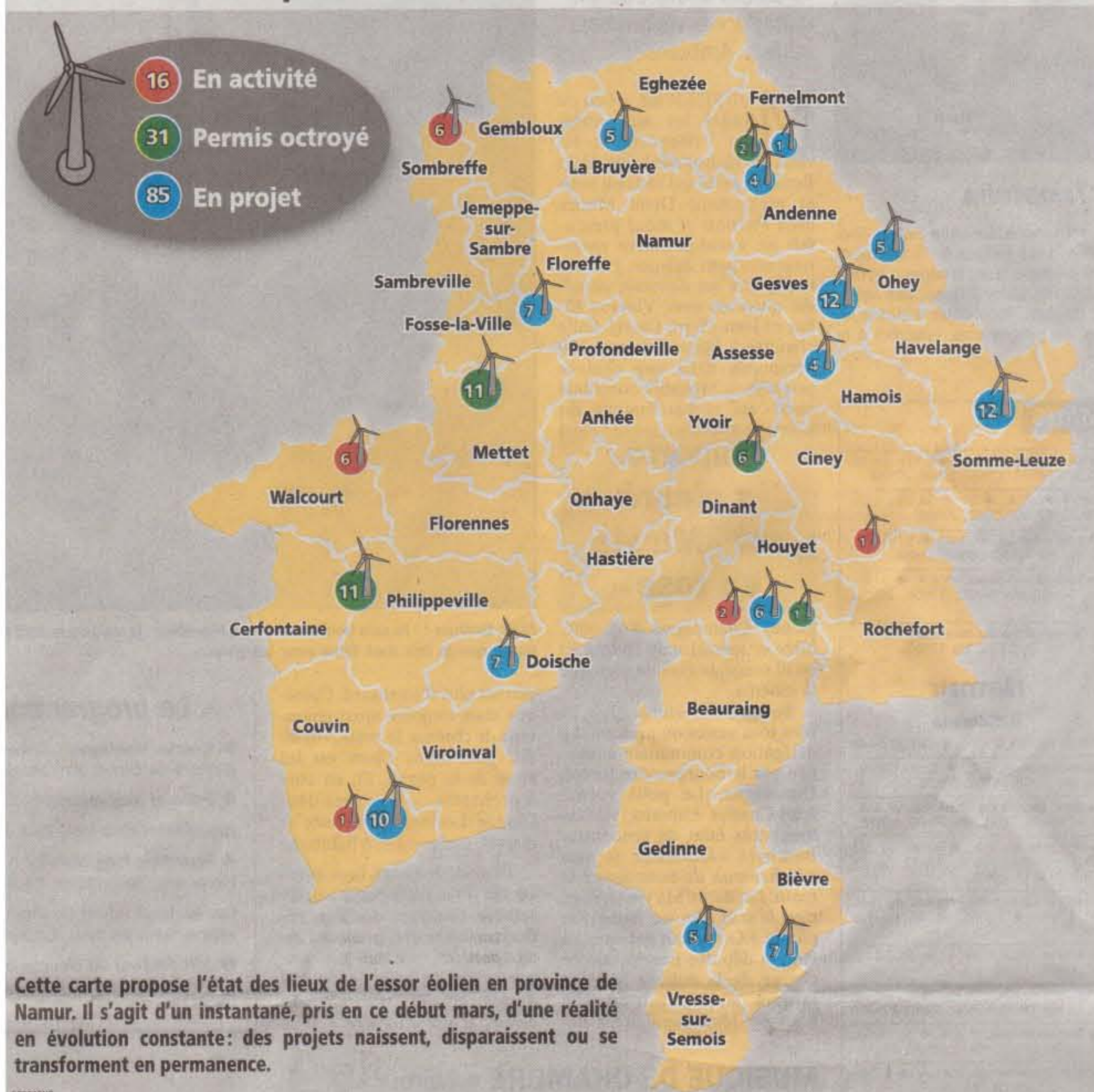
HAVELANGE

Un projet de 12 éoliennes porté par Windvision sur deux sites : 6 éoliennes à Piedvache (entre Jeneffe, Miécret et Verlée) et 6 éoliennes aux Alloux (à Méan, tout près du parc à conteneurs). Les terrains de Méan appartiennent à la commune, qui est positive sur le projet (Windvision avait d'ailleurs emmené des élus communaux en Allemagne, sur un site éolien). Toutefois, aujourd'hui, le promoteur semble plus prudent et ne souhaite pas s'étendre sur le sujet : « Il n'y a rien de concret sur Havelange, on est toujours en phase de pré-étude. »

OHEY/ANDENNE

Eodel, société en formation, souhaite implanter un parc de 5 éoliennes à proximité du bois de Perwez (Ohey), dont 2 se trouveraient sur le territoire d'Andenne. Le projet a été présenté au public, l'étude d'incidence s'achève. La demande de permis sera introduite début avril. Le promoteur prévoit la mise en fonction fin 2008 selon le scénario le plus optimiste.

Les éoliennes en province de Namur



Cette carte propose l'état des lieux de l'essor éolien en province de Namur. Il s'agit d'un instantané, pris en ce début mars, d'une réalité en évolution constante: des projets naissent, disparaissent ou se transforment en permanence.

LES ÉOLIENNES EN PROVINCE DE NAMUR					
	Nombre d'éoliennes	Puissance installée (MW)	Production annuelle estimée (MW/heure)	CO ² évités (tonnes)	Équivalent consommation ménages
En fonction	16	22,2	46 600	21 250	11 057
Permis octroyés	31	66,3	145 700	66 438	41 629
TOTAL	47	88,5	192 300	87 688	52 686

LA BRUYÈRE

Soutenue par l'autorité communale, la société Air Energy imagine cinq éoliennes alignées le long de la E411, à Warioulx. La séance d'information au public n'a pas donné lieu à une opposition massive. L'étude d'incidence est terminée, le promoteur va introduire la demande de permis unique dans les prochains jours. Air Energy espère voir ce parc entrer en fonction à la fin 2008.

METTET/FOSSES

Démesuré, le premier projet de 2002 prévoyait plus de 60 machines entre Mettet et Fosses ! Finalement, au terme d'une saga nourrie par une opposition locale farouche, seules 11 éoliennes ont été autorisées, en recours. L'initiateur du projet, la société Mesa, s'est associée en septembre dernier avec Air Energy pour exploiter le parc sous l'appellation Electricité du bois du prince. Les travaux de voirie sont en cours, les fondations seront coulées en mai et juin. La première éolienne sera « plantée » cet été, le parc de 22 MW sera entièrement opérationnel en octobre.

SOMBREFFE

Les quatre premiers moulins sont en exploitation depuis novembre 2003. Ils ont été rejoints en novembre dernier par deux autres machines. Puissance totale du parc : 9 MW. Le promoteur, Air Energy, annonce que le parc, le premier de caractère industriel en province de Namur, ne grandira plus.

VRESSE-SUR-SEMOIS

Electrabel réfléchit avec la commune à l'implantation d'un parc de 4 à 5 machines à Nafraiture, près du lieu-dit « La chiquetterie ». Le projet est en ses débuts, les terrains sont en train d'être négociés. Le promoteur réfléchit aussi à une extension du parc vers Gedinne. Les pourparlers avec la commune ne sont pas encore engagés.

14 projets à la trappe

En province de Namur, 14 projets sont passés à la trappe depuis le début de l'« histoire éolienne » : 4 ont été refusés par les autorités et 10 ont été abandonnés en cours de route par les promoteurs. Tout récemment, le ministre Antoine a rejeté par exemple le recours concernant l'éolienne unique de **Sovet** (projet SPE). La SPE qui a par exemple abandonné son projet assessois : 3 éoliennes sur la crête entre **Assesse** et Natoye, perpendiculaires à la N4. L'étude d'incidence avait été menée à terme, mais les signaux envoyés par la DGATLP étaient trop pessimistes.

HOUYET

Le développement éolien est porté ici par l'ASBL Vents d'Houyet, qui mobilise les actionnaires locaux pour financer les machines. En 2004, une première éolienne était dressée à Finnevaux. En 2006, une éolienne dont les propriétaires sont des enfants naissait à Mesnil-Église. En septembre, une troisième poussera à Finnevaux, le permis est acquis. Un nouveau projet envisage de 4 à 6 nouvelles éoliennes au nord de Mesnil-St-Blaise, sur des terrains communaux. Le projet sera présenté au public fin mars. La demande de permis sera introduite en juin. Au mieux, les éoliennes sortiront de terre à la mi-2009.

WALCOURT

La SPE exploite depuis fin 2005/début 2006 un parc de six éoliennes d'une puissance totale de 9MW. Les mâts sont dressés entre Sombree, Thy-le-Bauduin et Tarcienne.

LA PROCÉDURE

1. Tout commence par une **réunion d'information** organisée par le promoteur. Les citoyens peuvent y aller de leurs questions.
2. Une **étude d'incidence** est réalisée par un bureau agréé, qui tient compte de ces remarques.
3. Les conclusions de l'étude sont jointes à la demande de **permis unique** déposée à l'administration communale. Celle-ci renvoie le dossier à la Région.
4. Le dossier fait le tour d'une série d'instances pour **avis** : commune, la CCAT, la DGRNE, la DG-TALP, Belgocontrôle, le Ministère de la Défense...
5. Parallèlement, le dossier est soumis à l'**enquête publique** pendant une durée de 30 jours.
6. Sur base de ces avis éclairés, une **décision** est prise. Depuis mars 2005, ce sont les fonctionnaires technique et délégué de la Région wallonne qui statuent.
7. Il existe une possibilité de **recours**, et vu les enjeux, elle est systématiquement utilisée. C'est alors au ministre du développement territorial, André Antoine, que revient la décision.

Des projets tenus secret

La carte ci-dessus est incomplète. Pourquoi ? Parce que les promoteurs éoliens taisent toute une série d'idées, de peur de se faire coiffer par la concurrence. Les phases de pré-définition, les études de vent et les négociations avec les propriétaires des terrains se déroulent le plus souvent dans la plus grande discrétion... Toutefois, avant de perdre leur temps, les promoteurs contactent le cabinet Antoine afin de vérifier si le projet ne se trouve pas dans une zone d'exclusion, du type espace de survol militaire. Ce qui fait que le cabinet Antoine est au courant de tout, mais s'en tient à une certaine confidentialité. C'est ainsi qu'il y aurait actuellement au total 28 projets éoliens en province de Namur, pour plus d'une centaine d'éoliennes. Nombre de ces projets ne dépasseront pas le stade de l'idée. Les projets les plus aboutis et les plus réalistes figurent sur notre carte.

Pages réalisées par
Alexandre DEBATTY